



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le lundi 30 septembre 2013
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**

2. **Adoption de l'ordre du jour**

3. **Période de questions**

4. **Procès-verbaux**

4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 16 septembre 2013

5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**

5.1 Proclamation de la journée internationale des aînés

5.2 Résiliation du contrat accordé à Civ-Bec inc. pour les travaux de déneigement et de salage du réseau routier (secteur Saint-Eugène)

5.3 Règlement hors-cour – Expropriation du propriétaire – Gestion Saint-Jean inc. – Immeuble situé aux 215 à 217, rue Richelieu

5.4 Règlement hors-cour – Expropriation du propriétaire – Denis, Patrice et Serge St-Pierre – Immeuble situé aux 221 à 227, rue Richelieu

5.5 Acquisition du lot 3 269 696 du cadastre du Québec (rue de Bavière)

5.6 Modification au tarif de rémunération du personnel électoral

6. **Finances municipales**

— — — —

7. **Ressources humaines**

— — — —

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Modification à l'entente conclue avec l'Aréna Marcel-Larocque inc.

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 Octroi du contrat suivant :

9.1.1 SA-798-AD-13 Services professionnels de plans et devis –
Prolongement des infrastructures sur la route
219 et le chemin du Clocher

10. **Toponymie et circulation**

10.1 Résolutions relatives à la circulation et au stationnement

10.1.1 Stationnement rue Saint-Jacques

10.1.2 Pose d'un panneau « ARRÊT » obligatoire – rue James-Brodie

10.1.3 Pose de panneau « ARRÊT » obligatoire – Rues Monteverdi,
André-Mathieu et Montesquieu

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi du contrat suivant :

11.1.1 SA-2133-TP-13 Fourniture d'un chargeur articulé

11.2 Contrat de service de camionnage en vrac pour la saison 2013-2014

12. **Sécurité publique**

— — — —

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2013-3096 Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu –
Immeuble situé aux 70-90, boulevard Gouin

13.1.2 DDM-2013-3098 Judes Beauchemin pour Servigaz –
Immeuble situé au 835, boulevard
d'Iberville

13.1.3 DDM-2013-3101 Marc-André Saucier – Immeuble situé au
65, rue Tremblay

13.1.4 DDM-2013-3102 Charles A. Payette – Immeuble situé au
593, rue Jean-Talon

13.1.5 DDM-2013-3105 Jacques Monty architecte – Immeuble situé
au 30, boulevard du Séminaire Nord

- 13.1.6 DDM-2013-3106 2949-4036 Québec inc. – Immeuble situé au 250, rue Moreau
- 13.1.7 DDM-2013-3108 Dominic Tremblay – Immeuble situé au 2, rue Louis-Liénard-de-Beaujeu
- 13.1.8 DDM-2013-3114 Daniel Brault – Immeuble situé au 594, chemin des Vieux-Moulins
- 13.2 Étude et décision relatives à divers plans d’implantation et d’intégration architecturale
 - 13.2.1 PIIA-2013-2987 Daniel Brault – Immeuble situé au 594, chemin des Vieux-Moulins
 - 13.2.2 PIIA-2013-3082 2949-4036 Québec inc. – Immeuble situé au 250, rue Moreau
 - 13.2.3 PIIA-2013-3095 Restaurant Petit Saigon – Immeuble situé aux 37-41, rue Saint-Jacques
 - 13.2.4 PIIA-2013-3110 Daniel Joseph Champagne – Immeuble situé au 555, chemin des Vieux-Moulins
 - 13.2.5 PIIA-2013-3111 Jacqueline Morin – Immeuble situé au 165, 4^e Avenue
 - 13.2.6 PIIA-2013-3112 Guy Bolduc pour « Ita Yachts Canada » - Immeuble situé aux 81-83, rue Richelieu
 - 13.2.7 PIIA-2013-3113 Adrienne Morissette – Immeuble situé aux 81-83, rue Richelieu
 - 13.2.8 PIIA-2013-3115 Centre de prévention du suicide – Immeuble situé au 136, rue Champlain
 - 13.2.9 PIIA-2013-3116 Francis Trudeau – Immeuble situé aux 35-37, rue De Salaberry
 - 13.2.10 PIIA-2013-3117 Francis Trudeau – immeuble situé aux 183-187, rue Saint-Jacques
 - 13.2.11 PIIA-2013-3118 Le Centre Élodi – Immeuble situé aux 109-135, 5^e Avenue
 - 13.2.12 PIIA-2013-3119 Yvon Herbreteau – Immeuble situé aux 27-29, rue De Salaberry
 - 13.2.13 PIIA-2013-3120 Marie-Claude Lalumière – Immeuble situé aux 211-217 A, rue Laurier
 - 13.2.14 PIIA-2013-3121 Chantal Messier – Immeuble situé au 325, 1^{re} Rue
- 13.3 Octroi de subventions dans le cadre du Programme Rénovation Québec / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu /Phase X
- 13.4 Appui à une demande d’autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec
 - 13.4.1 ZAP-2013-3123 – Lots 4 314 919 et 4 314 920 sur le chemin du Petit-Bernier

14. **Avis de motion**

15. **Règlements**

15.1 **Règlement n° 1177**

« Règlement établissant la tarification pour les travaux de nettoyage et d'entretien dans les branches 7 et 8 de la rivière des Iroquois conformément à la résolution n° 12986-12 de la Municipalité régionale de comté du Haut-Richelieu »

15.2 **Règlement n° 1191**

« Règlement modifiant le Plan d'urbanisme no 0650 et ses amendements dans le but de :

- remplacer le Programme particulier d'urbanisme (PPU) du centre-ville par celui du Vieux-Saint-Jean et du Vieux-Iberville, et de remplacer la carte 11, de manière à montrer le nouveau périmètre du PPU ;
- remplacer la carte 1, de manière à insérer une nouvelle zone à rénover, soit le secteur sud, situé de part et d'autre de la voie ferrée entre les rues Longueuil et Cousins Nord ;
- modifier la carte 8, de manière à remplacer la carte numéro 31H06-020-0411-S de la plaine inondable, datée du premier trimestre 2006, par celle produite par la MRC du Haut-Richelieu en février 2013 et ce, en conformité du Schéma d'aménagement et de développement ;
- remplacer la carte 12, relative au plan de localisation des P.I.I.A. et site du Patrimoine »

15.3 **Règlement n° 1199**

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements afin :

- d'agrandir la zone C-2114 à même la zone C-2631 et d'agrandir la zone C-2113 à même une partie de la zone C-2114 dans le but de :
 - supprimer l'usage C7-01-04 (Vente aux détails de pièces, pneus, batteries, ou accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route), dans la zone C-2113;
 - limiter l'usage C7-01-05 (Service de réparation mécanique, estimation, remplacement de pièces, pose d'accessoires neufs pour véhicules de promenade, cyclomoteurs, motocyclettes, motoneiges ou véhicules hors route) présentement autorisé dans cette zone, en excluant dorénavant la réparation mécanique;
 - la grille des usages et normes de la zone C-2631 est abrogée.

Ces zones sont délimitées au nord par la rue des Quatre-Saisons, au sud par la rue des Échevins et à l'ouest par le boulevard Saint-Luc ;

- de modifier l'affectation de la zone P-1606 présentement à dominance communautaire par une affectation à dominance habitation et d'autoriser la classe d'usage unifamiliale du groupe habitation (H) jumelée ou contiguë. Cette zone est délimitée au nord par la rue des Trinitaires, au sud par la rue Frontenac, à l'est par la rue Dollard et à l'ouest par le terrain d'une école primaire ;
- d'autoriser la construction de remises ayant une superficie d'implantation au sol cumulative maximale de 75 m² dans la zone H 2064, délimitée au nord par la rue Donais et à l'ouest par la Place de Poitiers »

15.4 Règlement n° 1202

« Règlement modifiant le règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale n° 0945 et ses amendements dans le but de :

- modifier le plan des secteurs de P.I.I.A., afin d'insérer la zone C-1765, récemment créée par le règlement n° 1168, dans le secteur de P.I.I.A. : « *Vieux-Saint-Jean, Vieux-Iberville, Vieux-L'Acadie et bâtiments patrimoniaux* »;
- modifier ce plan, afin d'insérer l'agrandissement de la zone H-1773, comme elle a été modifiée par le règlement n° 1203, dans le secteur de P.I.I.A. : « *Projets intégrés résidentiels* » »

15.5 Règlement n° 1203

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements afin :

- d'agrandir la zone H-1773 à même une partie de la zone H-1092 et d'harmoniser les normes afférentes de manière à permettre la construction de bâtiments multifamiliaux sur le principe d'un projet intégré. Ces zones sont délimitées au nord par la voie ferrée, à l'est par la rue Bouthillier Nord, au sud par la rue Cousins Nord ;
- de supprimer la classe d'usage unifamiliale isolée dans les zones H-1580, H-1819, C-1519 et C-1520, d'autoriser la classe d'usage bifamiliale dans la zone H-1585 et de diminuer ou d'augmenter la largeur minimale et la superficie d'un terrain, en fonction de la classe d'usage autorisé dans les zones H-1574 et H-1580. Ces zones H-1580, H-1819, C-1519, C-1520, H-1574 et H-1585 sont situées au nord et au sud de la rue des Carrières, entre le chemin du Grand-Bernier Nord et le chemin du Petit-Bernier;
- de modifier la grille des usages et normes de la zone C-2116, délimitée au nord par la rue Donais, au sud par le boulevard de la Mairie et à l'ouest par le boulevard Saint-Luc, de manière à augmenter le nombre maximal d'étages à 3, la hauteur maximale à 13 m et la marge avant à 8 m »

15.6 Règlement n° 1206

« Règlement modifiant les plans des territoires d'application des règlements n^{os} 0947, 1156, 1157 et 1173 par l'ajout du secteur Vieux-Iberville »

15.7 Règlement n° 1210

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé par les règlements n°s 0501, 0672, 0738, 0870, 0889, 0890, 0937, 0963, 1145 et 1207 afin de réduire la vitesse près du parc Yvan-Roy »

15.8 Règlement n° 1211

« Règlement autorisant la réalisation de travaux d'aménagement d'un tronçon cyclable sur une partie du chemin du Clocher et la rue Desranleau, décrétant une dépense n'excédant pas 451 000 \$ et un emprunt à cette fin »

16. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

16.1 Procès-verbal du comité exécutif pour la séance tenue le 12 septembre 2013

17. **Correspondance**

18. **Période de questions**

19. **Communications des membres du conseil au public**

20. **Levée de la séance**